



A

Monsieur Stéphane BREDIN
Directeur de l'Administration Pénitentiaire
13, Place Vendôme
75042 – PARIS Cedex 01

Monsieur Le Directeur,

Vos notes du 27 février et du 03 mars 2020, relatives aux mesures de précautions à prendre et à la conduite à tenir face au CORONAVIRUS, ont retenu toute notre attention.

La CGT Pénitentiaire est solidaire des actions de prévention entreprises par son administration. Mais comme elle, vous savez que l'évolution des mesures à prendre est quotidienne. Nous le constatons dans les communications politiques. Ce qui pouvait être vrai la veille, évolue au rythme des connaissances quant au virus et vis à vis du nombre de personnes infectées.

La CGT Pénitentiaire ne souhaite pas polémiquer sur un tel sujet. L'urgence de santé et le bien commun sont notre moteur.

Mais nous avons quelques questionnements qu'il nous semble utile d'évoquer en réunion multilatérale avec l'administration pénitentiaire. Cela concerne par exemple la conduite à tenir ainsi que l'organisation auxquelles nous devrions faire face si plusieurs agents viendraient à être contaminés au sein d'un même établissement. Comme vous le savez, les ressources en personnel n'étant pas extensibles, une telle épidémie aurait des conséquences néfastes pour la bonne marche du service public pénitentiaire. Nous voyons bien que la doctrine évolue sur ce sujet dans la Fonction Publique Hospitalière où il est désormais moins question de confinement pour les agents.

Nous souhaitons également être informés sur les stocks de masques disponibles, leur distribution ainsi que sur les moyens de désinfection tel le gel hydroalcoolique, mis à la disposition des personnels.

Nous voulons également que la transparence, à l'image de ce qui s'établit dans d'autres institutions, se décline au mieux dans notre administration, avec notamment, une information publique des différentes situations.

Les personnels pénitentiaires sont inquiets pour leurs proches et pour eux-mêmes. Nous devons les entendre.

Dans l'attente d'une réunion, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Dorangeville Christopher
Secrétaire général CGT Pénitentiaire

Montreuil, le 04 mars 2020.